

MÉLANGES ASIATIQUES

TIRÉS DU

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES

DE

ST.-PÉTERSBOURG.

TOME VI.

LIVRAISONS 3 ET 4.

(Avec 2 Planches.)

ST.-PÉTERSBOURG, 1872.

Commissionnaires de l'Académie Impériale des sciences:

A ST.-PÉTERSBOURG:

MM. Eggers & C^o, H Schmitzdorff, J. Issakof et A. Tcherkessof.

A RIGA:

M. N. Kymmel.

A ODESSA:

A. E. Kechribardshi.

A LEIPZIG:

M. Léopold Voss.

Prix: 95 Cop. arg. = 1 Thlr. 2 Ngr.

Études sur les monuments géorgiens photographiés par M. Iermakof, et sur leurs inscriptions. Par M. Brosset.

(Suite et fin; v. p. 447 — 490.)

Pendant l'impression des dernières pages de la 1^{re} Partie des présentes Études, nous avons reçu, à quelques jours seulement d'intervalle, deux communications, relatives aux figurines en bronze mentionnées p. 462. Je prie les savants auteurs de ces notices de recevoir l'expression de ma reconnaissance, et j'ose espérer que les lecteurs leur sauront gré de la peine qu'ils ont prise pour l'explication des curieuses antiquités de Van.

I.

Paris 8 septembre (27 août) 1871.

«Les deux bronzes dont Monsieur Stanislas Julien m'a remis la gravure appartiennent évidemment à l'art asiatique de la haute antiquité.

«Ce sont des plaques d'attache, fondues et gravées au burin, qui ont été fixées, à l'aide de clous rivés, sur des vases de bronze battus au marteau, dont on peut facilement apprécier le diamètre par la courbe de ces plaques. Ces plaques d'attache, que nous connaissons bien pour les vases grecs et étrusques, donnaient de la force au vaisseau au point où se trou-

vaient les anses mobiles (comme celles de nos seaux) lesquelles anses étaient passées dans la bélière ou anneau fixé au dos de la figurine. La tête de la figurine servait à manier le vase, lorsqu'il était placé sur une table (comme nous en voyons dans les bas-reliefs assyriens), l'anse étant abaissée. En comparant les deux bronzes de Van à ce que je connais de monuments asiatiques, je trouve que c'est aux ouvrages babyloniens qu'ils ressemblent le plus. Voir par exemple (dans mon *Choix de monuments antiques pour servir à l'hist. de l'art en orient et en occident*) la figure d'albâtre dur (pl. II) et la figure de bronze (pl. I), portant le nom du roi babylonien Koudourmapouk. Ou les deux bronzes de Van ont été fabriqués en Chaldée et portés en Arménie par le commerce, à l'époque de la prépondérance de l'empire babylonien; ou ils sont l'œuvre des Alarodiens (Hérodote III, 94, VII, 79), que M. Rawlinson assimile aux Urarti des inscriptions assyriennes, et qui ont précédé à Van les Arméniens de la Phrygie. S'il en était ainsi, c'est-à-dire si la seconde hypothèse est la bonne, ces bronzes intéresseraient M. Brosset d'une manière toute particulière; car la langue des Alarodiens de Van paraît, si l'on en croit quelques travaux récents (entre autres ceux de M. François Lenormant), offrir des affinités avec le géorgien.

« Quant au nom à donner à la femme ailée, on pourrait disserter assez longtemps. Elle appartient à cette catégorie de figures ailées qui est le prototype des Sirènes grecques. Mais pour décider s'il faut la nommer Mylitta (Hérodote I, 131, 199) ou autrement, il faudrait savoir si les Babyloniens ou les Alarodiens

admettaient les images de divinités dans la décoration des ustensiles sacrés ou profanes. Il est évident qu'elle a été choisie parce que sa forme même convenait parfaitement à une plaque d'attache, la queue et les ailes constituant d'excellents éléments de force. La colombe était un oiseau sacré chez les Chaldéens. On connaît partout l'histoire fabuleuse de Sémiramis. Mais ces détails et beaucoup d'autres, qui pourraient fournir les bases d'un mémoire conçu dans l'ancien système, ne suffiraient pas pour nous apporter la vraie lumière. Elle nous viendra d'autres découvertes.

«Je résume. Les bronzes n'ont aucun rapport avec les œuvres de style égyptien ou de style grec. Ils offrent les plus grandes analogies (jusqu'à la rosace  qui orne le vêtement de la figurine) avec ce que nous connaissons de plus ancien en fait d'ouvrages babyloniens. Ils me paraissent antérieurs aux sculptures du temps de Sargon (721—704), le conquérant de l'Arménie. Peut-être sont-ils bien plus antiques. Je n'ose me permettre, en l'état des documents que je possède, de déterminer quel personnage représentent les deux figurines.»

Longpérier.

II.

Il est à regretter que, M. Iermakoff, tout en expédiant ses photographies à St.-Pétersbourg, se soit borné à les accompagner uniquement de l'observation de M. Taylor, consul anglais à Trébisonde, portant que ces objets pourraient bien être une ancienne représentation du S.-Esprit, et n'ait pas cru devoir fournir d'autres indications plus détaillées sur les circon-

stances de la trouvaille des objets en question, ni même sur leurs dimensions etc. ¹⁾

Sans le moindre doute, le premier coup-d'œil jeté sur ces photographies nous donne la certitude d'avoir devant nous des monuments presque parfaitement conservés, appartenant à l'époque la plus reculée de la sculpture archaïque de l'Asie occidentale, dont nous ne possédons jusqu'à ce jour qu'un nombre très restreint.

Chacune des deux statuettes nous offre la représentation, à mi-corps, en bronze coulé, d'une personnalité féminine, les cheveux tombant en boucles autour du cou, les bras horizontalement étendus au-dessus de deux ailes ouvertes et fixées à la statuette. Par devant, on ne voit que le haut du buste de chacune des figurines, de sorte que la poitrine n'a point été exprimée; mais vues du dos, jusqu'à-la ceinture, elles y sont prises par un ornement gravé, en forme de demi-cercle, allant d'un coude de la figure à l'autre; au-dessous de l'ornement s'étale une queue d'oiseau, dont les bouts supérieurs touchent à droite et à gauche aux bords inférieurs des ailes.

Deux circonstances décisives prouvent, d'une manière pour nous incontestable, que ces figurines en bronze n'ont jamais pu avoir un caractère indépendant, mais ont dû être réunies à d'autres objets quelconques: la première est que tout le côté postérieur, ainsi que le côté antérieur jusqu'à la hauteur de la poitrine, sont travaillés d'une manière soignée, tandis

1) Constantinople possède maintenant deux musées, l'un celui de St^o-Irène, consacré aux antiquités Grecques, romaines et byzantines; l'autre celui des Janissaires, aux antiquités orientales et spécialement ottomanes (Revue Archéol. 1868, T. XVIII, p. 237). Nous ne savons dans lequel des deux se trouvent aujourd'hui nos deux figurines.

que le côté antérieur, à partir de la poitrine, n'offre qu'une excavation laissée dans un état de rudesse complète: ceci entraîne la conclusion évidente, que par cette partie antérieure les figurines tenaient à un objet étranger. La seconde circonstance consiste en ce que chaque aile et la queue des figurines sont percées d'un trou, ayant indubitablement servi au passage des clous ou des rivets d'attache.

Pour ce qui regarde la forme des objets auxquels ont dû être réunies nos figurines en bronze, nous avons des éléments plus que suffisants pour affirmer qu'elle a dû être ronde, convexe, et, selon la plus grande probabilité, que ce devaient être des vases métalliques: au-dessus de leur goulot s'élevait la tête de la statuette, tandis que la queue, vers son extrémité inférieure, était un peu recourbée en arrière, pour suivre la ligne bombée du ventre du vase; en même temps les ailes (ce qui nous est prouvé avec évidence par les photographies) s'étendaient à droite et à gauche de la figure avec une légère inflexion en avant, de façon à embrasser, avec les deux bras superposés, la rondeur du vase.

Nous pensons, en outre, que les figurines n'étaient pas isolées chacune sur son vase, mais qu'elles y tenaient par paires, c'est-à-dire que sur le bord supérieur de chaque vase il y avait toujours deux figures, posées en face l'une de l'autre, et ceci est prouvé, à notre avis, par l'anneau attaché au dos de chaque figure, près de la ceinture: selon toute probabilité, à cet endroit s'élevait une anse (comme celle des seaux), et de ses deux bouts recourbés elle entraînait dans les anneaux ménagés avec intention à cet effet.

D'après la courbe des ailes, nous avons même une certaine possibilité — d'ailleurs problématique — de juger de la dimension des vases en question, en supposant que nos photographies reproduisent la grandeur naturelle des originaux. Si nous admettons que nos figurines présumées ne touchaient point l'une à l'autre du bout de leurs ailes étendues, sur le bord supérieur du goulot, et que, selon les exemples de ce genre de vases, dont il sera parlé plus bas, il existait à cet endroit un espace vide, ne fût-il que minime, — nous aboutirons à ce résultat, que le vase de moindre proportion (qui, à en juger par la photographie du revers, aurait eu un ventre plus bombé que le vase de plus grande dimension) aura pu avoir approximativement quelque chose comme 4 ou 5 vershoks (18—22 centim.) de diamètre à l'ouverture du goulot, tandis que le vase de plus grande proportion aurait eu au même endroit de 5 à 6 vershoks (22—27 centim.), et un diamètre de cette espèce aurait été la preuve de dimensions assez considérables : le moins grand de nos vases aurait pu atteindre une hauteur de 10 à 12 vershoks (45—53 centim.), tandis que le plus grand se serait élevé à 14 ou 16 vershoks (62—71 centim.) de hauteur. D'ailleurs nous n'attribuons qu'une valeur parfaitement hypothétique à ces considérations. Cela dit, passons aux détails.

Le style, tout autant que le type des deux figurines, nous paraît être indubitablement ancien asiatique, quoiqu'il soit difficile, vu le nombre restreint de points de comparaison, dont nous pouvons disposer en ce moment, — de l'attribuer avec une certitude complète à telle ou telle autre nationalité.

Les ailes et les queues de nos statuettes ont, par leur dessin, une certaine ressemblance avec celles de plusieurs figures divines, humaines ou fantastiques, représentées par l'art de l'Assyrie et de l'ancienne Perse, tandis que d'autres particularités fort caractéristiques éloignent ces statuettes des représentations offertes par cet art.

Les ailes des figures assyriennes nous apparaissent étendues à droite et à gauche d'une manière complètement horizontale, et les plumes, rendues avec tant d'exactitude, qu'on pourrait les compter une à une, s'allongent en rangées parallèles, également horizontales. En même temps chaque plume, s'offrant sous la forme d'une bande allongée à bout arrondi, ressort par sa base de la précédente et donne à son tour naissance à la plume de la rangée suivante. Le même système a été scrupuleusement suivi dans l'exécution des ailes et des queues de nos statuettes. Mais à cela se borne la similitude de ces dernières avec les figures assyriennes, et d'autres détails non moins accusés séparent les unes des autres.

En examinant toute la masse des sculptures assyriennes connues, nous nous apercevons que toutes les ailes y sont constamment rendues de deux manières. Dans un cas, l'aile se compose de deux rangées de longues plumes, surmontées par une troisième rangée, laquelle, peu large et attenant immédiatement au nerf de l'aile, est formée d'une multitude de petites plumes fort courtes: des ailes de cette espèce appartiennent aux divinités, aux prêtres ou sacrificateurs, aux êtres fantastiques, aux colosses quadrupèdes à face humaine, aux principaux oiseaux (*Layard, The Monu-*

ments of Nineveh, London, 1854, f^o, I^r vol., feuilles: 3, 4, 5, 7^a, 14, 18, 20, 22, 25, 26, 34 — 38, 42, 64; II, 3, 5 etc.; *Botta et Flandin*, Monuments de Ninive, Paris, 1856, f^o, Planches: 26 — 28, 45, 74 — 75 etc.).

Dans le second cas, l'aile n'est composée que de deux rangées de longues plumes, avec omission de la troisième, formée de plumes fort courtes: de cette manière sont ordinairement rendues les ailes des figures de moindre dimension, griffons, hippogriffes, sphinx, taureaux ailés, oiseaux divers etc. (*Layard*, I, 6, 8, 42, 43; II, 5 etc.). Il est possible, que dans tous ces cas la troisième rangée, celle des petites plumes, ait été omise à cause de la place restreinte dont on disposait ici. Mais dans tous les cas, l'art assyrien n'offre point de troisième manière de représenter les ailes.

Quant aux ailes de nos statuettes, elles appartiennent à un autre système de représentation, et notamment à celui qui demande l'emploi de quatre rangées égales de longues plumes, sortant horizontalement les unes des autres, avec une complète omission de la rangée supérieure des petites. Sous ce rapport, les ailes et les queues de nos statuettes ont une singulière analogie avec les ailes et les queues du personnage divin, *Mihr*, sur les monuments de Persépolis. Nous apercevons ici la représentation d'une figure humaine, portant le costume des rois de l'ancienne Perse, vue à mi-corps et placée au-dessus d'un cercle pourvu de deux ailes étendues horizontalement, à droite et à gauche, ainsi que d'une queue d'oiseau. Nous rencontrons une figure du même genre sur les

monuments de l'Assyrie (le dieu *Assour*, selon *G. Rawlinson*, *The five great monarchies*, London, 1862, f^o, I, 231); mais à part les autres points de différence, dont il sera question plus bas, notons ici, que les ailes de ces figures assyriennes sont formées tantôt de trois, tantôt de deux rangées de plumes, la queue — de deux rangées (*Layard*, I, Pl. 13, 21, 25). Tout au contraire, sur les monuments persépolitains, les ailes de *Mihr* sont pour la plupart toujours formées exactement, comme dans nos figurines, de quatre rangées de plumes, les queues — de trois rangées (*Flandin et Coste*, *Voyage en Perse*, Paris, f^o, Pl. 146, 155 — 156, 164, 166). Quant aux figures colossales des ruines de Persépolis, nous trouvons que, parmi ces dernières, les unes (comme par exemple le taureau ailé, à tête humaine, *Flandin et Coste*, Pl. 82) ont des ailes composées, il est vrai, de quatre rangées de plumes, mais les extrémités supérieures de ces ailes, au lieu d'être horizontales, sont recourbées en dedans et vers le haut, tandis que les autres (comme p. ex. monstre fantastique combattu par le roi, *Ibid.* Pl. 123 et 152, et la célèbre figure de Passargade, remontant à une haute antiquité et ayant des particularités égyptiennes, Pl. 198) ont ces ailes à quatre rangées de plumes et horizontales. Cette dernière catégorie semble avoir été à Persépolis la plus nombreuse. Ainsi, nous aboutissons, en définitive, à ce résultat, que la représentation des ailes et des queues de nos figurines se rapproche plus des mêmes parties dans les figures de l'ancienne Perse, que dans celles de l'Assyrie.

Mais à cela se borne l'affinité de nos figurines avec les représentations de l'art assyrien et ancien perse,

car tous les autres détails ne concordent plus et offrent des différences notables.

C'est ainsi que le contour du visage, la forme des yeux et la coiffure apparaissent complètement autres sur nos figurines. Nos bronzes offrent un visage replet et large, avec un nez peu protubérant, mais droit, gros à son extrémité, fort large de narines et pour ainsi dire écrasé, tandis que les figures de Ninive et de Persépolis représentent un visage allongé, presque pointu vers le bas, un nez long et crochu (*Layard*, I, Pl. 3, 4 et suiv., 92; II, 3 etc.; *Botta et Flandin*, 12, 14, 41, 44, 45, 47 etc.; *Flandin et Coste*, Pl. 100—101, 122—124, 152—153). Un type jusqu'à un certain point analogue à celui de nos figurines ne nous est offert, dans les bas-reliefs assyriens, que par les figures des eunuques, qui, on le sait bien, étaient ordinairement des étrangers, des prisonniers de guerre, enlevés à d'autres nations (*Layard*, I, 5, 12, 15—16, 23—24; II, 32 etc.; *Botta et Flandin*, 13, 15—19, 22—23 etc.), ainsi que par celles des captifs et des captives des Assyriens (*Layard*, I, 20, 83; II, 19, 26—28, 33—35; *Botta et Flandin*, Pl. 36—39, 82, 104, 106, 106^{bis}, 125—136).

La forme des yeux de nos deux figurines présente également une particularité remarquable: l'œil a une grandeur tout-à-fait exceptionnelle et, avec cela, une ampleur parfaitement égale à ses deux bouts, tant dans sa direction vers le nez que dans la direction opposée, vers la tempe. Cette forme de l'œil est complètement étrangère tant au type de visage assyrien qu'à celui de l'ancienne Perse. Les monuments de Ninive, sans exception, nous offrent un œil fortement

protubérant, il est vrai (comme ceux de nos figurines), mais de dimension médiocre, rallongé et considérablement rétréci en se rapprochant de la tempe (*Layard*, I, 3, 4, 5, 7 et suiv.; II, 3 et suiv.; *Botta et Flandin*, 44, 45, 47, 153, 154 etc.). Les monuments de Persépolis nous laissent voir, de leur côté, un oeil assez grand, mais plat et fort rallongé vers les tempes (*Flandin et Coste*, Pl. 100, 101, 122—124, 152, 153 et une masse d'autres). Enfin, la coiffure laisse également apercevoir des particularités notables. D'abord, sur le devant du visage, les cheveux, plantés généralement fort bas, forment une pointe dirigée vers le bas du front; secondement, ils tombent des deux côtés du visage et derrière la tête en rouleaux symétriques. Tout cela ne se trouve jamais sur les figures assyriennes ou anciennes perses *proprement dites*. Les figures d'hommes ou de femmes, appartenant à ces deux nationalités, portent constamment des cheveux longs et épais, frisés à leur extrémité en petites boucles rondes, couchées en plusieurs rangées; en haut du visage ces cheveux entourent le front, en forme de festons. Mais nous observons aussi ce fait important, que ces mêmes monuments nous font voir des coiffures fort semblables à celles de nos statuette, sur la tête d'hommes et de femmes appartenant aux peuples vaincus ou subjugués par les Assyriens (*Layard*, I, 20, 83; II, 26—28, 33—35 etc.; *Botta et Flandin*, 36—39, 82, 104, 106, 106^{bis}, 125—136). Enfin, les bracelets eux-mêmes, qui ornent les poignets de la plus grande de nos deux figures (ceux de la moins grande étant peu distincts à cause de l'état dégradé du revers de cette figure), n'ont pas du tout le

caractère assyrien ou ancien perse : ils consistent en trois rangées d'anneaux tout-à-fait unis et simples, tandis que les bracelets assyriens sont formés tantôt de spirales à plusieurs rangs, embellies à leurs bouts et sur leur parcours de figures diverses, et tantôt ils sont formés d'anneaux chargés de rosaces et d'une multitude d'ornements divers (*Botta et Flandin*, Pl. 161). Quant aux bracelets de la Perse ancienne, les monuments de Persépolis nous les représentent sous la forme d'un anneau parfaitement uni (*Flandin et Coste*, Pl. 95, 97—98, 164, 167, 178), et fort rarement sous la forme d'un anneau double (*ibid.*, Pl. 96).

Pour ce qui regarde l'ornement qui remplit le demi-cercle terminant par en bas la plus grande de nos figurines, à partir de la taille, et s'étendant jusqu'aux coudes, nous observerons que le zigzag qui en est la base fondamentale appartient à la haute antiquité asiatique, à tel point que nous le retrouvons même en Égypte, dans les fresques de la nécropole de Thèbes, XVIII^e dynastie, sur les vases des « tributaires asiatiques » (*Prisse d'Avannes*, Hist. de l'art égyptien, « Art industriel »). Dans sa forme la plus simple, cet ornement apparaît sur la courbe de plusieurs objets ronds, appartenant à l'art assyrien, tels que les divers boucliers représentés sur quelques bas-reliefs de Ninive (*Botta et Flandin*, Pl. 160). Mais quant à des traits de ressemblance plus rapprochés, c'est-à-dire quant à des exemples de zigzags remplis de lignes contrariées, nous ne les trouvons que sur des œuvres d'art ayant toutes une provenance originairement asiatique. C'est ainsi que nous trouvons cet ornement : 1) dans la

sculpture en bois de divers peuples sauvages, dont la civilisation se rattache à celle de l'Asie; par exemple voyez l'échantillon provenant des îles Sandwich (*Owen Jones, The Grammar of ornament, London, 1856, Pl. II, dessin N^o 8*); 2) dans les ornements, en stuc, de la mosquée de Touloun, qui est la plus ancienne mosquée arabe, au Caire, ayant été construite au IX^e siècle (*Owen Jones, Pl. XXXI, dessin N^o 33*). C'est un fait reconnu aujourd'hui, que les éléments fondamentaux de l'architecture arabe sont dûs à des influences hébraïques; 3) dans les ornements de la porcelaine chinoise (*Owen Jones, Pl. LIX, dessin N^o 11, bande supérieure*). Cependant, il faut aussi observer, que ce même ornement se retrouve sur quelques monuments égyptiens, par exemple sur plusieurs fauteuils de Ramsès III, de la XX^e dynastie (Nécropole de Thèbes, *Wilkinson, Manners and customs of the ancient Egyptians, London, 1837, I Series, Vol. II, Pl. XI; Prisse d'Avannes, Hist., «Art industriel»*). Mais nous ne croyons pas, que cet ornement tressé ait eu une origine égyptienne: il semble être une importation d'Asie, ensemble avec bien d'autres éléments importants de l'art et de l'ornementation asiatique, tels que par ex. la volute dite ionienne, la rosace et le paon, qui tous les trois apparaissent bien sur les vases et les monuments architecturaux comparativement postérieurs de l'Égypte (XVIII^e — XX^e dyn.), mais possèdent indubitablement leur mère-patrie en Asie.

Quant à l'ornement formé de chevrons remplis de chevrons moindres, le tout gravé sur le cou de notre seconde figurine, c'est un ornement de la haute antiquité asiatique, que nous retrouvons même dans le

nombre des ornements chinois (*Owen Jones*, Pl. LIX, dessin № 11, bande inférieure, et, qu'à cause de sa provenance asiatique nous retrouvons aussi sur les monuments étrusques (*Micali*, Storia degli antichi popoli italiani, Firenze, 1832, Atlas, Pl. XLV, № 3, fibule étrusque en or). En outre, observons que cet ornement entre dans la composition de plusieurs vases, chapiteaux et bases de colonnes égyptiennes des XVIII^o—XX^o dynasties du nouvel empire (*Prisse d'Avennes*, Art., industriel, Architecture, Thèbes). La forme primitive de cet ornement semble être une feuille.

Enfin, les rosaces et les fleurons, également gravés sur le cou de nos deux statuettes, sont tellement répandus dans l'art asiatique, en général, et tout particulièrement dans les œuvres d'art de l'Asie-Mineure, de l'Assyrie et de l'ancienne Perse, qu'elles ne demandent pas d'autres éclaircissements.

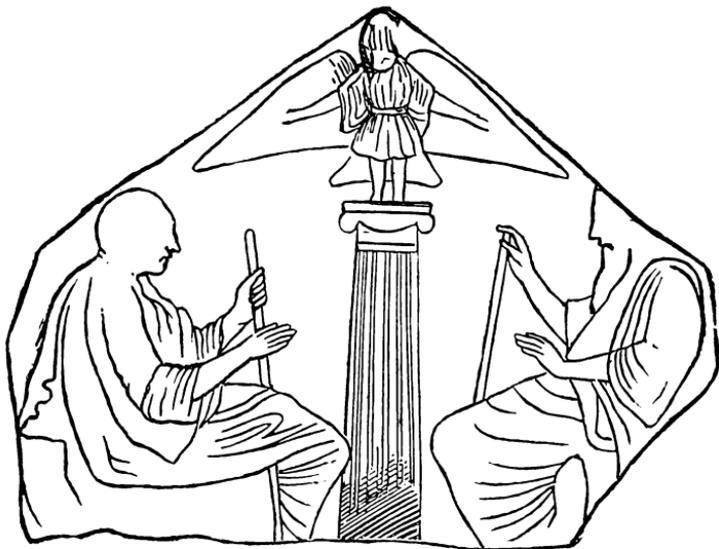
Tout cet ensemble de preuves autorise à conclure, que par certains détails nos figurines ont des points de ressemblance avec les procédés artistiques de l'Assyrie et de la Perse ancienne, mais qu'elles offrent en même temps des particularités étrangères à l'art de ces deux nations, et que ces particularités reportent notre attention sur d'autres nationalités asiatiques, plus ou moins proches voisines des monarchies assyrienne et perse.

Nous n'avons pas la possibilité de nous livrer ici à un examen détaillé des propriétés qui distinguent nos figurines des monuments d'art de Babylone, de la Phénicie et des îles de l'Asie-Mineure qui dénotent une influence directe de la Phénicie, mais nous nous bornerons à fixer l'attention du lecteur sur deux parti-

cularités qui prouvent, à notre avis, d'une façon incontestable, que nos figurines n'appartiennent ni à l'art babylonien, ni à l'art phénicien. Ces deux particularités sont: le type du visage et la coiffure. Le type babylonien nous offre un visage assez replet, mais rallongé vers le bas, des yeux grands et pleins, mais non énormes, et un peu rétrécis vers la tempe (*François Lenormant*: «Sur une statuette babylonienne d'albâtre», *Revue archéolog.*, 1868, T. XVIII, dessin de la page 232; *Adrien de Longpérier*, Musée Napoléon III, Paris, Pl. I—II; *G. Rawlinson*, *The five monarchies*, I, dessin des pages 123, 176 et 179). La coiffure de ces figures consiste en cheveux relevés au-dessus du front ou offrant une ligne droite, mais jamais cette coiffure ne nous laisse apercevoir les cheveux abaissés en pointe au-dessus du nez, comme chez nos figurines. Le type des figures phéniciennes, tant de la Phénicie proprement dite que des îles de l'Asie-Mineure (*Revue archéol.*, 1868, T. XVIII, p. 124, *Fr. Lenormant*: «Statuette de bronze du Musée Britannique»; *Adr. de Longpérier*, Musée Napoléon III, Pl. XVII: «Sarcophages phéniciens»; *Ibid.*, Pl. XLIX, dessin N^o 7: petit vase de Rhodes, en forme de tête de femme, style phénicien; *Revue archéolog.*, 1869, T. XIX, Pl. V—VI: figures trouvées à Chypre; *Lajard*, *Recherches sur le culte de Vénus*, Pl. XXI: statuettes de Chypre) — nous laisse reconnaître des faits de la même nature, c'est-à-dire des particularités de tout point opposées à celles de nos figures: l'élément proprement *Sémitique* nous semble absent de ces dernières.

Notre examen des détails achevé, jetons maintenant un coup-d'œil sur l'ensemble de nos statuettes.

Nous avons ici des figures jusqu'à un certain point appartenant à la même catégorie que le *Mihr* des monuments persépolitains, ainsi que la divinité de la même nature représentée sur les monuments de Ninive (Assour?). L'affinité consiste, dans le cas actuel, en ce que, ici comme là, l'art se proposait de représenter une figure humaine, vue à mi-corps et pourvue d'ailes et d'une queue d'oiseau. Mais ici, d'autre part, il existe entre les uns et les autres cette différence, que dans les représentations assyriennes et perses la divinité possède des bras complètement détachés des ailes et affectés à une action indépendante: c'est ainsi que dans certains cas ce personnage divin tient à la main une couronne, une fleur ou un arc; dans d'autres cas, il décoche avec son arc une flèche; dans un troisième cas, il exécute de sa main droite un geste religieux ou donne la bénédiction (*Layard*, I, 13, 21, 25; *Flandin et Coste*, Pl. 146 — 147, 155 — 156, 164, 166, 174 — 176, 178). Or nos statuette nous offrent une image tout-à-fait opposée: les deux bras sont étendus immédiatement au-dessus des ailes et semblent former un tout avec elles. Ce détail, complètement exceptionnel, nous reporte en idée vers un monument de l'Asie-Mineure, qui donne prise dans le cas actuel à des rapprochements intéressants. Nous parlons du bas-relief lycien, publié par Émile Braun, dans son excellent petit traité intitulé «*Sepolcro di Xanthos*» (*Annali del Instituto di corrisp. archeologica*, 1844, p. 150), et dont nous donnons ici une copie.

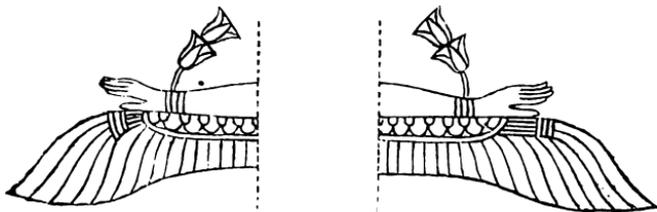


Au-dessus d'une stèle funéraire pose un être à moitié femme, et à moitié oiseau. La tête et le corps, jusqu'à la ceinture, appartiennent à la femme, tandis que les ailes, la queue et les jambes²⁾ sont d'un oiseau. Les êtres de cette espèce, assez connus, sont ordinairement appelés «Harpyes» ou «Sirènes», lorsqu'on les trouve parmi les productions de l'art grec, et M. Stephani a donné, sur cette matière, une monographie fort complète et, selon son ordinaire, épuisant le sujet (*Comptendu de la Commission Impériale archéologique pour l'année 1866*, p. 5—66). Mais nulle part, dans l'art grec proprement dit, nous ne trouvons les êtres de cette catégorie représentés avec les bras posés immédiatement sur les ailes, et ceci est un détail trop caracté-

2) Sur notre dessin les jambes ne sont point rendues avec une stricte fidélité, et pour cette raison semblent être des jambes humaines.

ristique pour ne pas avoir une signification importante, due à des croyances religieuses.

Nous ne possédons jusqu'à ce jour qu'un nombre trop restreint de monuments de l'Asie-Mineure, et pour cette raison nous sommes hors de possibilité d'établir les comparaisons nécessaires entre nos statuettes et le bas-relief lycien d'une part, à cause de leurs bras étendus, avec des représentations du même genre, appartenant à des monuments de la haute antiquité de l'Asie occidentale. Cependant un fait curieux, que nous devons noter ici, c'est que cette même représentation se trouve reproduite également sur des monuments égyptiens, tant du nouvel empire que de l'ancien. Un bas-relief en stuc, de la XVIII^e dynastie, découvert par Lepsius dans l'un des tombeaux de Thèbes et conservé aujourd'hui au Musée de Berlin (*Lepsius, Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien, T. V, Pl. I*),



nous offre, au haut du tableau, la figure de deux grandes ailes étendues à droite et à gauche d'une figure centrale, probablement le disque solaire ou un oiseau de proie, qui, selon toute apparence, aurait dû se trouver à cet endroit, selon la coutume générale égyptienne (cette figure centrale a été endommagée par la suite des temps, au point de ne plus laisser de

traces de sa conformation antérieure). Au-dessus de chacune des deux ailes s'étend un bras humain, orné d'un bracelet de tout point semblable à celui de notre grande figurine. Des monuments de l'ancien empire nous démontrent que cette représentation a été familière à l'Égypte, longtemps avant la XVIII^e dynastie. C'est ainsi qu'un bas-relief de la XII^e dynastie, lequel, quoique reproduit dans l'ouvrage de Lepsius uniquement au trait et dans ses contours généraux (*Lepsius*, IV, Pl. 136), semblerait prouver néanmoins avec une évidence suffisante que les bras étendus au-dessus des ailes ont été représentés en Égypte déjà dans le courant de cette période, et ne peuvent être comptés pour une innovation, doivent remonter à des époques encore plus reculées. Mais ce qui est particulièrement curieux dans le cas actuel, c'est que nous voyons des figures de femmes évidemment égyptiennes, avec des bras étendus au-dessus d'ailes éployées, sur des monuments des îles de l'Asie-Mineure, anciens sites de la civilisation phénicienne (*Adr. de Longpérier*, Musée Napoléon III, Pl. XLIX: «Vases de Rhodes», dessin N^o 3). Ceci semblerait prouver des influences égyptiennes, transmises à l'Asie par l'intermédiaire des Phéniciens.

C'est pour cela que se présente ici la question de savoir: la figure du disque solaire pourvu de deux ailes étendues à ses côtés, si répandue dans l'art égyptien, à partir des premières époques et à travers toute la chaîne des dynasties, jusqu'aux dernières périodes de l'empire romain, est-elle de provenance égyptienne, ou bien doit-elle son origine à l'Asie, qui l'aura transmise, avec bien d'autres particularités re-

ligieuses et nationales, à l'empire des Pharaons? Cette question, à notre avis, ne pourrait être encore résolue définitivement, au moment actuel; car les monuments de Ninive (*Layard*, I, Pl. 6, 39; II, 4) nous montrent cette figure religieuse déjà dans une forme complètement assise et largement répandue, et cette forme pourrait trop naturellement découler du rôle suprême joué par le soleil dans les idées religieuses les plus primitives des peuples aryens, pour avoir besoin d'attendre des traditions et des emprunts égyptiens. Cependant il serait impossible de ne pas fixer l'attention sur les monuments de l'Asie occidentale, où le disque ailé apparaît sur le sol asiatique, avec des traces incontestables d'influence égyptienne. Nous emprunterons notre exemple aux deux figures sculptées sur le plafond de l'un des deux *naos* phéniciens, découverts par M. Renan près d'Amrith et portant aujourd'hui le nom de «*Fontaine des serpents*» (*Renan*, Mission de Phénicie, Paris, 1864, f^o, Pl. IX). L'architecture de ces *naos*, et particulièrement les corniches, formées d'une rangée continue d'uraeus, sont purement égyptiennes. Sur la voûte étaient sculptées deux vastes paires d'ailes, l'une se rattachant au disque solaire, pourvu, en outre, à sa partie inférieure, d'une queue d'oiseau de proie; l'autre, présentant à son centre le corps, fortement endommagé, dans son état actuel, d'un oiseau de proie: c'est probablement le vautour, si souvent représenté à la place du disque solaire sur les monuments de l'Égypte (M. Renan suppose ici la présence d'un aigle). En outre du caractère général de l'architecture, qui nous reporte aux monuments de l'Égypte, il y a spécialement, dans les détails des deux

bas-reliefs qui ornent le plafond des *naos*, certaines particularités qui sembleraient également dues à des influences égyptiennes : c'est le dessin des plumes. Les plumes de toutes les figures ailées de l'art égyptien en général, à travers toutes ses périodes, à partir de ses époques anciennes (XII^e dynastie, *Lepsius*, IV, Pl. 123) et jusqu'aux monuments de la période romaine, sous l'empereur Adrien (*Lepsius*, IX, Pl. 85, 86), nous offrent ce trait caractéristique, que partout où elles se trouvent, tant sur les ailes que sur la queue de la figure ailée, fût-elle réelle ou fantastique, ces plumes sont *pointues* par le bout, tandis que tout l'art asiatique en général suit un système différent : ici les plumes de toutes les figures ailées sont *rondes* par le bout, et cette particularité est accentuée dans les deux systèmes opposés avec assez de constance et de force, pour ne pas laisser croire à l'effet d'un simple hasard. Or, dans notre monument phénicien, la forme des plumes porte le caractère complètement égyptien, c'est-à-dire elles sont *pointues*, ce qui ne se voit jamais sur les monuments d'origine proprement asiatique. Le même mélange de formes égyptiennes et asiatiques se trouve également dans le bas-relief bien connu de Pasargade (*Flandin et Coste*, pl. 198), où le costume et le faire technique sont asiatiques ; en même temps, l'objet posé sur la tête, formé d'un échaffaudage de cornes et de vases, ainsi que les quatre ailes à plumes pointues, dénotent des influences évidemment égyptiennes. D'un autre côté, l'arrangement intérieur des ailes du monument phénicien nous reporte vers les traditions asiatiques : ce ne sont plus déjà deux ou trois rangées

de plumes qui forment l'aile, selon la coutume générale de l'Égypte, mais bien quatre rangées — ce qui, selon les détails persépolitains donnés plus haut, serait un signe indubitable d'influences asiatiques. De cette façon, le monument d'Amrith, dans son entier, serait un exemple nouveau (ajouté à bien d'autres, pris dans d'autres sphères de l'art) de la présence simultanée de certaines formes égyptiennes et asiatiques sur le sol de l'Asie ancienne. (Cf. Lettre du Vicomte E. de Rougé à M. Renan sur des monuments égyptiens trouvés en Phénicie, *Revue archéologique*, T. VII, 1863, p. 197—198.)

Après cela, nous nous demandons : quelle est la provenance des figures, où la forme humaine, représentée à mi-corps ou jusqu'à la poitrine, se trouve fondue avec la forme d'un oiseau? Est-elle égyptienne, ou bien asiatique? Voilà une question, à laquelle on ne saurait également répondre aujourd'hui avec une précision rigoureuse. Le professeur E. Curtius, de Berlin, a bien fixé l'attention, dans le dernier temps (Archäolog. Zeitung, 1869: «*Zum Verständniss des sogenannten Harpyiendenkmals*» etc., p. 12—13), sur une figure égyptienne, partie homme, partie oiseau, représentée à Karnak (*Lepsius*, IX, 29), qui semblerait être le prototype des représentations analogues, fournies par l'antiquité asiatique; mais le professeur Conze a observé à ce propos (Ibid., «*Zur Erklärung des Harpyienmonuments von Xanthos*», p. 79), que cette figure appartient à une époque postérieure, et notamment à celle de Ptolémée Evergète II. Le professeur Curtius a répondu (Ibid., «*Goldplättchen aus Kamiros*», p. 111—112), qu'il est peu probable que

l'Égypte, à l'époque des Ptolémées, eût créé de nouvelles formes hiératiques. En effet, on est bien porté à admettre que les figures caractéristiques mixtes, semblables à celles qui nous occupent en ce moment, ne peuvent point être de provenance postérieure et doivent remonter, tant en Égypte qu'en Asie, à des époques d'un âge reculé; mais comme, pour l'Égypte, les monuments à représentation de figure humaine avec ailes et queue d'oiseau, manquent pour les périodes primitives, nous sommes dans la nécessité de mettre pour le moment cette contrée hors de question.

Pour ce qui regarde les figures à ailes étendues horizontalement et queue d'oiseau, de provenance asiatique, elles nous semblent offrir trois catégories distinctes. La première est celle où le centre est occupé par le disque du soleil, accompagné d'ailes de ses deux côtés et pourvu d'une queue en bas: c'est la même forme que celle qui est si fort répandue en Égypte, et des exemples s'en retrouvent, à des époques diverses, tant dans les îles et sur le littoral oriental de la Méditerranée (*Adr. de Longpérier*, Musée Napoléon III, Planche XI, coupe d'argent trouvé à Chypre; *H. de Luynes*, Numismatique et inscriptions cypriotes, Paris, 1852, f^o, Planche III, N^o.N^o 1, 3—14; *Renan*, Mission de Phénicie, Pl. IX; *de Luynes*, Numismatique des satrapies et de la Phénicie, Pl. I, monnaies de Tiribaze; *de Saulcy*, Voyage autour de la mer Morte, Paris, 1853, Atlas, Pl. IV, colonne funéraire de Beirout; *Revue archéolog.*, 1868, T. XVII: „*Intailles à légendes sémitiques*“, par M. de Vogüé, Pl. XIV, N^o.N^o 12, 20; Pl. XV, N^o.N^o 25,

26, 28), que sur les monuments de l'Assyrie, de l'ancienne Perse et en général de l'Asie antérieure (*Lajard*, *Recherches sur le culte de Vénus etc. en Orient et en Occident*, Paris, 1849, Pl. I, 16; IV, 11; XXII, 6, 8; III, 9—11, III^a, 11; *Lajard*, I, Pl. 6, 39; II, 4; *Flandin et Coste*, Pl. 135, 146, 154, 155, 156 etc.; *Perrot*, *Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie etc.*, Paris, 1864, f^o, Pl. 47, 50, 51). La seconde catégorie est celle où le disque du soleil est remplacé par un être moitié homme, moitié oiseau, et de la forme primitive du disque rien n'est resté, excepté un fragment de la courbe inférieure, sous l'aspect d'un segment d'anneau: nos figurines de Van nous présentent un exemple intéressant de cette seconde forme, ayant des affinités avec l'art égyptien (les bras étendus au-dessus des ailes), mais provenant peut-être d'une souche primitivement asiatique. Notons bien, que nous ne rangeons point, pour le moment, dans cette catégorie, les figurines en terre-cuite, moitié femme et moitié oiseau, trouvées en grand nombre dans l'île de Rhodes, dont il sera question plus bas, parce que nous ignorons si elles avaient des bras étendus, au dessus des ailes, ce qui serait de la plus haute importance dans le cas actuel. Enfin, la troisième catégorie de nos représentations est celle où le segment d'anneau dont nous venons de parler est remplacé par un anneau complet et clos, rempli sur toute sa courbe d'ornements divers, zigzags, traits

3) C'est pour cette raison que nous croyons devoir attribuer à l'époque et à l'influence persépolitaine les intailles hébraïques (*Revue archéol.*, 1868, T. XVII, Pl. XVI, N^{os} 40 et 42) qui portent la divinité ailée au-dessus du disque.

circulaires ou langues de feu — dans les monuments assyriens, ou bien formé de fleurs — dans l'art de l'ancienne Perse. Avec cela, il faut observer que le personnage divin des Assyriens (Assour?) est toujours placé dans l'intérieur de l'anneau ou cercle, tandis que le *Mihr* des Perses s'exhausse au-dessus de cet anneau et n'a que la taille engagée dans l'intérieur de celui-ci³). Mais la particularité la plus notable des bas-reliefs de la Perse consiste en ceci, que pour la majeure partie, au-dessous du *Mihr*, se trouvent aussi représentés, sur une ou sur deux rangées parallèles, l'image ou les images du soleil ailé (*Flandin et Coste*, pl. 146, 147, 155, 156, 164, 166, 174—176, 178), et cela dans la forme spécialement asiatique, c'est-à-dire avec des ailes à quatre rangées de plumes et à queues contenant seulement trois rangées, tandis que sur les monuments assyriens le personnage et le disque ailé ne se retrouvent jamais accouplés sur le même monument, dans une succession verticale, et offrent le même nombre de rangées que les disques ailés égyptiens, c'est-à-dire trois rangées de plumes pour les ailes et deux pour la queue d'oiseau.

Tâchons maintenant de nous rendre compte de la signification de nos figurines en bronze. Devons-nous penser que nous avons là des représentations funéraires? Leur affinité avec les femmes ailées du «*Monument des Harpyes*», à Xanthos, et avec l'autre monument lycien dont nous avons offert plus haut la reproduction, aurait dû nous incliner à adopter cette opinion; car dans ces deux monuments, appartenant à l'Asie-Mineure, nous voyons des êtres féminins à ailes et à queues, dont le caractère funéraire ne peut

point être méconnu. Sur le premier, ces êtres mythologiques emportent dans leurs bras les âmes des défunts, sous l'aspect de petits enfants; sur l'autre, l'être mythologique se tient perché au-dessus du chapiteau d'une stèle funéraire, tout-à-fait comme nous le retrouvons sur d'innombrables monuments de l'art grec (Voy. la monographie ci-dessus citée, de M. Stephani). Par conséquent, si nous reconnaissons dans les deux monuments lyciens la présence de Harpyes ou de Sirènes (ces deux espèces d'êtres étant fort difficiles à distinguer, *Stephani*, Compte-rendu pour l'année 1866, p. 33), nous aurions dû, d'après l'analogie, appeler Harpyes ou Sirènes les personnages représentés par nos statuettes, d'autant plus que la signification funéraire des Sirènes est due à des influences orientales (*Preller*, Griechische Mythologie, Leipzig, 1854, I, 346).

Cependant cela ne nous paraît pas possible, dans le cas actuel. Nous ne nions pas que des figures du genre de celles que nous étudions aient pu être dotées d'une signification funéraire, mais nous ne pensons pas que cette signification ait été unique, et qu'elle se bornât à un seul et même cercle d'idées. Nous observerons d'abord, que nos figurines diffèrent essentiellement des représentations de Harpyes et de Sirènes, en ce que ces dernières sont toujours pourvues de jambes d'oiseaux, tandis que celles dont nous parlons en sont toujours dépourvues. Mais dans le cas où nous eussions même été obligé d'admettre que les deux classes de figures appartiennent à une seule et même catégorie, et n'en sont que des variétés, toujours nous nous trouverions obligé d'affirmer que, par les représentations mixtes où nous voyons la

forme humaine accouplée à celle d'un oiseau, l'ancienne Asie n'entendait pas reproduire absolument des êtres à signification funéraire. C'est ainsi que, par exemple, dans les ruines de Ptérium (en Cappadoce), les deux piliers existant encore aujourd'hui, et qui ont servi d'entrée au temple ou à l'édifice colossal, ruiné depuis longtemps, portent l'image de deux êtres fantastiques, moitié femme, moitié oiseau, qui, selon le dire de Hamilton et de Texier, ont toute l'apparence de l'art égyptien (*Hamilton, Researches in Asia Minor etc.*, London, 1842, I, p. 382; *Texier, Asie-Mineure*, I, 224; *Perrot, Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie*, Planches 65 et 67⁴): il serait tout-à-fait inadmissible de voir dans ces bas-reliefs des figures funéraires, tandis que, sans nul doute, elles occupent ici la même place de protection ou de sanctification qu'occupent, sur les piliers d'entrée assyriens et perses, les colosses quadrupèdes dans lesquels la forme humaine est mêlée à celle de taureaux ou de lions ailés. Toute la différence consiste simplement dans celle des dieux dont ces êtres fantastiques étaient les symboles ou les signes. Cette signification protectrice des figures mixtes, moitié femmes, moitié oiseaux, s'est conservée en Orient, on peut le prouver facilement, jusqu'à nos jours, et bien des

4) M. Barth a bien avancé (*Archäol. Zeitung*, 1859, № 126, „*Ueber die Ruinen bei Uejük im alten Kappadocien*“, p. 54) que ces figures n'offraient point des formes d'oiseaux et de femme, mais bien celles de sphinx. Cependant nous sommes dans l'impossibilité de nous baser sur cette assertion, vu les dessins complètement dépourvus d'exactitude qui accompagnent l'article de M. Barth, et surtout lorsque nous les comparons aux photolithographies du magnifique ouvrage de M. Perrot.

monuments des temps postérieurs en portent la trace; nous n'en donnerons pour exemple qu'un monument, pour ainsi dire, tout récent, le mausolée de la sultane Fatmeh-Khadoun, à Nigdé (en Asie-Mineure), érigé au XVII^e siècle. Nous voyons ici, au-dessus de la porte d'entrée, à droite et à gauche, une figure à tête de femme, surmontée d'une couronne royale, et à corps d'oiseau (*Texier*, Asie-Mineure, Tome II, Pl. 95). Dans les peintures des manuscrits indiens on voit souvent, parmi les êtres fantastiques qui entourent le trône de Salomon, ces mêmes figures à tête de femme couronnée, avec le corps d'un oiseau. Parmi les manuscrits assez nombreux où nous avons pu nous en couvaincre, nous nous bornerons à citer l'un des plus beaux, celui du British Museum, N^o 15,526, fl. La même figure se retrouve encore dans l'ornementation des anciens manuscrits russes. Les initiales de ces manuscrits ont été malheureusement peu étudiées jusqu'à ce jour, mais sans nul doute elles sont destinées à fournir plus tard de nouveaux matériaux à l'histoire du plus ancien art asiatique ⁵⁾. Ces initiales, disons-nous, sont remplies avec une profusion étonnante de figures semblables à celles dont nous parlons, et représentées tantôt isolées, tantôt réunies deux par deux. Au milieu de tout leur entourage, et particulièrement au

5) Il nous serait impossible d'entrer ici dans l'examen des relations qui lient les initiales russes aux monuments d'art des temps fort reculés de l'Asie — examen que nous réservons pour un travail spécial; mais ici nous nous bornerons à affirmer, en nous basant sur nos études, que parmi ces initiales, nous considérons comme les plus importantes, pour la question actuelle, celles du XIII^e et du XIV^e siècles, qui révèlent, malgré leur époque postérieure, une origine directement asiatique, tandis que celles des siècles XI—XII, XV—XVI, ne sont qu'un écho, plus ou moins modifié, de l'art byzantin.

milieu de l'ornementation symbolique, formée de noeuds et d'entrelacs, ayant trait à l'incantation, il serait difficile d'assigner aux figures de ces initiales une signification le moins du monde funéraire. Tous ces cas divers servent, nous le pensons, à prouver, d'une part, l'emploi fort répandu, dans l'art asiatique, des figures mi-partie femme et mi-partie oiseau, et d'autre part que la signification de ces êtres était loin d'être, non-seulement funéraire, mais en général hostile. Selon toute apparence, ce ne pouvaient être que les signes ou symboles de certaines divinités féminines, comme l'art asiatique aimait à en placer sur tous les objets d'emploi religieux ou familial, comme emblème de protection.

A quelle divinité devaient se rapporter nos deux figurines? Nous pensons que ce pouvait être plutôt à celle qui correspondait à la Vénus des Grecs, à la Mylitta ou Beltis des Assyriens, à la Beltis des Babyloniens, à l'Astarte des Phéniciens. M. Lajard a émis dans le temps l'opinion que toutes les représentations, en général, du disque ailé avec ses formes dérivées (celle d'Assour ou Baal = Bel, ci-incluses) reposent primitivement sur la figure d'une colombe (*Lajard, Recherches sur le culte de Vénus, p. 156—157*). Il serait peut-être difficile de se rallier à cette opinion, dans toute son étendue; cependant, dans le cas actuel, on ne peut douter que les formes d'oiseau n'appartiennent, selon la plus grande probabilité, à une colombe. Il y a trop de différence entre ces formes et celles de toutes les figures ailées des Assyriens et des Perses, pour songer ici à des ailes et à des queues d'aigles, que là on reconnaît

facilement. Dans nos figurines, les ailes, de longueur médiocre et cependant larges, et particulièrement la queue peu longue et ouverte en éventail, tout en formant des deux côtés des courbes concaves, semblent reproduire avec le plus d'apparence l'appareil du vol de la colombe. Or, si cela était réellement démontré, nous aurions devant nos yeux des figures qui ne seraient autre chose sinon des êtres symbolisant la Vénus asiatique. Les colosses quadrupèdes et ailés de l'Assyrie sont un symbole de *Nin* ou *Bar* (l'Hercule assyrien), lorsqu'ils offrent la combinaison des formes humaines avec celles du taureau (*G. Rawlinson, The five great monarchies, I, 168*); ils sont le symbole de *Nergal* (le Mars assyrien), lorsqu'ils réunissent les formes humaines avec celles du lion (*Ibid. 172*); d'autres figures également colossales sont le symbole de *Nin*, lorsqu'elles sont composées des formes de l'homme et du poisson (*Ibid. 167*). De même, nos statuettes, accouplées par paires comme les colosses indiqués plus haut, pourraient facilement être les symboles de la Vénus asiatique, car leur partie inférieure est formée d'après le même système que les colosses ci-dessus mentionnés: — elle est formée de l'attribut ou du signe d'une divinité, et dans le cas actuel cette divinité ne peut être que la Vénus ancienne, au culte de laquelle la colombe appartenait, à travers toutes les religions de l'Asie occidentale. Nous sommes confirmés dans notre idée par les ailes et queues de colombes qui ornent les figurines en terre-cuite, trouvées en grand nombre à Kamiros (île de Rhodes, *Archäolog. Zeitung, 1865, Anzeiger 9**, 1870, p. 10: la majeure partie orne aujourd'hui les musées de Paris, de Londres et de Bâle), et

que le professeur E. Curtius, de Berlin, explique avec beaucoup de fondement comme étant les représentations de la Vénus asiatique (*Archäologische Ztg.*, 1870: «*Terracotten aus Kamiros*», p. 11).

Pour ce qui regarde la supposition, émise plus haut, que nos figurines ont dû en principe être posées sur le bord d'un vase, deux à deux, et en face l'une de l'autre, nous trouvons une confirmation de cela dans quelques vases assyriens, où, précisément de la façon que nous indiquons, des figures d'oiseaux (selon toute apparence des colombes) sont posées sur le bord de certains vases sacrés (*Layard*, I, Pl. 5; *Botta et Flandrin*, Pl. 28): les colombes étendent leurs ailes ouvertes l'une vers l'autre et en protègent, pour ainsi dire, le vase, tandis que sur leur dos se trouve fixé (comme chez nos figurines) un anneau dans lequel passe le bout de l'anse. Nous observons bien, que dans tous ces exemples les têtes des colombes ne se regardent pas en face, et se tournent le dos, tandis que, comme nous l'avons dit plus haut, les nôtres se regardaient en face. Mais ici nous ne trouvons pas de règle générale ni pour l'un, ni pour l'autre cas, et pour preuve nous donnons deux exemples, de la grandeur des originaux, de figures mi-partie femmes et mi-partie oiseaux, pris dans des manuscrits russes du XIV^e siècle, choisis parmi un grand nombre d'autres de la même espèce, et qui montrent que les deux manières de représenter ces figures s'employaient indifféremment: (A. Évangile, appartenant à l'Académie des Sciences de St.-Pétersbourg; B. Psautier appartenant au Musée Roumiantsoff, à Moscou). Dans le premier exemple, les deux divinités asiatiques se tournent le



dos, et dans le second, elles se regardent en face. Les monuments assyriens que nous avons cités ont suivi la première manière; les vases de l'Asie-Mineure, à laquelle ont dû appartenir nos figurines, ont bien pu suivre la seconde.

En terminant, rappelons à la mémoire du lecteur que l'emploi, en Asie, de figures de femmes ailées aux anses de vases en bronze nous est certifié par les monuments étrusques, qui ont encore tant conservé des usages et des formes asiatiques primitives. Il suffira de nommer, parmi bien d'autres, le beau vase reproduit dans le Recueil d'antiquités Égyptiennes, Étrusques, Grecques et Romaines du comte de Caylus, T. V, Pl. 47, 5 et dans les Monumenti del Instituto di corrisp. archeologica, VI, Pl. 64.

De tout ce qui vient d'être exposé dans le present article, nous croyons avoir le droit de tirer la conclusion suivante. Les statuettes de Van n'appartiennent ni à l'art sémitique, ni à l'art aryen, car elles combinent ensemble différentes propriétés apparte-

nant tantôt à l'un, et tantôt à l'autre. Mais en même temps nous apercevons ici un troisième élément, qui semble étranger tant au système sémitique, qu'à l'aryen : c'est celui qui se fait sentir dans le type particulier du visage et de la coiffure. Vu l'état incomplet de nos connaissances en fait de monuments anciens de l'Asie antérieure, nous ne saurions préciser aujourd'hui à quelle nationalité appartient cet élément, qui rend les statuettes de Van remarquables au plus haut point.

St.-Petersbourg, 27 août 1871.

W. Stassoff.

